

## DOSSIER



## ACTU UMC



## SOCIAL



## DOSSIER

HISTOIRE DE LA MUTUALITÉ  
LES MUTUELLES DU XXI<sup>È</sup> SIÈCLE

## ACTU UMC

MUTUELLE UMC :  
LABEL D'EXCELLENCE 2017  
POUR UMC SANTÉ PRO

## SOCIAL

LA MUTUELLE UMC DÉCERNE  
SON PRIX DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE ET SOLIDAIRE

## L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Cher(e) Adhérent(e),

Nous arrivons au terme de cette année 2016 dans un climat général de morosité et de défiance qui, pour ce qui concerne tant le monde mutualiste en général que notre mutuelle en particulier, nous conduit à dire - en restant

poli - : « tournons vite la page ! »

Sans parler des nombreuses réformes législatives et réglementaires qui fragilisent dangereusement notre modèle, aujourd'hui, la complémentaire santé obéit à une logique catégorielle et dépend étroitement du statut de l'assuré (retraité, salarié, indépendant, fonctionnaire, chômeur,...). Cette logique est tout à fait contraire aux mécanismes de mutualisation et de solidarité intergénérationnelle.

Par ailleurs, la complémentaire santé pour tous les salariés (Accord ANI...) est bien loin de constituer la « généralisation » attendue. Bien que les mutuelles soient devenues indispensables pour accéder à des soins de qualité, leur accès reste plus que difficile, voire impossible pour bon nombre de nos concitoyens, et la segmentation de l'accès va à l'encontre des objectifs d'universalité, de cohérence.

Un des moyens de faciliter l'accès passe incontestablement par une baisse significative de la fiscalité et autres taxes qui pèsent lourdement sur le coût des contrats, qui sont économiquement intenable.

De nombreux discours politiques et déclarations publiques vont agrémenter nos soirées jusqu'au printemps prochain. L'avenir de nos systèmes de protection sociale sera sans doute évoqué. Bon moment pour que la Mutualité française fasse entendre sa voix et expose son point de vue. Bon moment aussi pour donner la parole à nos assurés...

C'est pourquoi la Mutualité française lance un site internet participatif de débats sur le thème de la santé et de la protection sociale : « placedelasante.fr ». Je vous invite à visiter le site et à participer activement à ce débat social.

2016 : année difficile... pour la Mutuelle UMC aussi.

Nombre de projets essentiels se télescopent et compliquent notre fonctionnement quotidien... l'implication de l'ensemble des salariés et la volonté de réussir tous les challenges doivent permettre d'aborder l'année 2017 avec sérénité et surtout une capacité nouvelle d'action et de défense de nos valeurs communes.

Pierre DAC disait :

**« la prévision est un art difficile, surtout quand elle concerne l'avenir »**

...Art difficile certes, mais ô combien nécessaire car le monde bouge, se transforme, et dans le même temps, il nous faut maintenir, préserver les points d'équilibre entre efficacité, économie, démocratie et réponse sociale.

**Soyez certains que nous nous y employons chaque jour.**

Le Président.

## SANTÉ p.3

- **La grippe** : les pharmaciens autorisés à vacciner contre la grippe p.3
- **Le vaccin** : en savoir plus pour mieux l'utiliser p.3
- **La Mutualité française** favorable au développement des réseaux bucco-dentaires p.4
- **Les réseaux de soins** font faire des économies aux patients p.4
- **La Mutualité française** créé «placedelasanté.fr», un site participatif p.5
- **Modification** de la clause «Informatique & Libertés» p.5

## DOSSIER p.6

- **Histoire de la mutualité** : Des mutuelles pour le XXI<sup>ème</sup> siècle... p.6

## ACTU UMC p.8

- **1<sup>er</sup> janvier 2017** : la Mutuelle UMC met fin à l'envoi des relevés de prestations par la poste p.8
- **UMC Assistance** p.9
- **La Mutuelle UMC**, partenaire de la 29<sup>ème</sup> montée de l'Aubisque p.10
- **La Mutuelle UMC**, présente aux « Journées du Courtage » p.10
- **Les Salons CE** à Paris et Dijon p.11
- **Nouvelle récompense** : UMC SANTÉ PRO reçoit le Label d'Excellence 2017 p.11
- **La Mutuelle UMC** soutient ODYSSEA p.12
- **Septième édition** des «Rendez-vous» de la Mutuelle UMC p.12
- **La Mutuelle UMC**, création d'une UGM avec KLESIA p.13
- **Opticiens** : nouvelles missions, nouvelles règles p.13
- **Informations** : Votre mutuelle vous informe ! Votre mutuelle change de système de gestion p.14
- **30<sup>ème</sup> anniversaire du Téléthon** p.14

## SOCIAL p. 15

- **La Mutuelle UMC lance son prix** de l'engagement solidaire p.15



## Mutuelle UMC

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité Immatriculée au répertoire Sirene sous le n° SIREN 529 168 007 Siège social : 35 rue Saint-Sabin 75011 Paris Adresse postale : 35 RUE SAINT SABIN 75534 PARIS CEDEX 11 Tél. : 01 49 29 49 29 www.mutuelle-umc.fr Revue quadrimestrielle Abonnement annuel : 3,05 €

## Directeur de la publication

Jean-Claude Frey

## Directeur de la rédaction

Emmanuel Vurcké



**Rédacteur en chef** : Marc Deblacquer umcmag@mutuelle-umc.fr ISSN 2108-3681

## Rédacteurs

Jean-Claude Frey, Leila Hader, Patricia D'Orso, Assia Messelem, Marie-José Ribeaud-Verger, Elisabeth Padua, Anne-Marie Coscino.

## Réalisation

Patricia D'Orso

## Impression

Imprimerie NOFAL GROUP Crédits photos Mutuelle UMC - Thinkstock - Istock Tirage 90 000 exemplaires sur papier 100% recyclé

## La grippe : les pharmaciens autorisés à vacciner contre la grippe

## Les Français pourront bientôt se faire vacciner contre la grippe dans les pharmacies.

Inédite en France, cette mesure, votée par les députés le 27 octobre 2016, dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS 2017), sera testée pendant trois ans. Son objectif est d'améliorer la couverture vaccinale de la population contre une maladie qui tue encore des milliers de personnes chaque année. Rappelons qu'en 2015 moins d'une personne à risque sur deux (femmes enceintes, personnes de plus de 65 ans, patients atteints

de maladies chroniques, personnes obèses, professionnels de santé, personnel navigant et tous ceux qui sont en contact

avec des nourissons de moins de six mois) s'était fait vacciner. Les conditions d'application de ces mesures expérimentales et les modalités de formation des pharmaciens aux injections sous-cutanées seront fixées



par décret. Pour pouvoir vacciner, les pharmaciens devront notamment disposer d'une pièce dédiée et être couverts par une assurance spécifique.

## Le vaccin : en savoir plus pour mieux l'utiliser

## En France, les vaccins font souvent l'objet d'inquiétudes. En particulier ceux contre l'hépatite B et la grippe H1N1. Peut-on encore faire confiance à la vaccination ?

Il y a eu plus de polémiques en France que dans les pays voisins concernant les effets secondaires supposés de certains vaccins. Notamment celui contre l'hépatite B, soupçonné de favoriser l'apparition d'une sclérose en plaques. Aujourd'hui, ce lien n'a pas été scientifiquement avéré.

La campagne de vaccination de masse contre le virus grippal H1N1, en 2009, n'a pas contribué à améliorer l'image des vaccins. C'est plutôt un problème de communication.

Or, il ne faut pas perdre de vue que les troubles éventuellement liés aux vaccins sont moins graves que ceux, avérés, liés aux maladies concernées.

## Seuls trois vaccins sont obligatoires en France :

Ceux contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Ils sont d'ailleurs administrés en même temps (DTP). Il faut avoir confiance et se maintenir à jour, non seulement pour se protéger, mais aussi pour préserver les autres. C'est un geste citoyen.

## Pourquoi faut-il se faire vacciner contre la grippe ?

La vaccination reste la stratégie de protection la plus efficace pour éviter de contracter la grippe et d'être un relais de transmission du virus auprès de son entourage. Se faire vacciner, c'est se protéger, mais c'est également protéger les autres, notamment les personnes les plus fragiles pour qui la grippe peut être dangereuse.

Aucun vaccin ne protège avec certitude contre la survenue de la maladie. Une personne vaccinée peut contracter la grippe, mais de façon

atténuée. Dans tous les cas, la vaccination reste la stratégie la plus efficace de protection contre les formes graves. Il faut noter que l'organisme a besoin, après injection du vaccin, de deux semaines pour fabriquer les anticorps nécessaires à la protection contre le virus de la grippe.

## Il faut se faire vacciner chaque année, pendant la saison vaccinale, de préférence avant les premiers cas déclarés en France.

Les virus se modifient en permanence et de nouvelles souches apparaissent. Les souches du vaccin à venir sont sélectionnées 9 à 12 mois avant la saison grippale, en tenant compte des données dans les hémisphères nord et sud (saisons inversées).



## La Mutualité française, favorable au développement des réseaux de soins bucco-dentaires

**Pour améliorer la prise en charge des soins bucco-dentaires en France, la Cour des comptes propose notamment le développement de centres de santé et de réseaux de soins bucco-dentaires.**

Comme le soulignent les experts de la Cour des comptes, ces dispositifs, déjà expérimentés par les mutuelles depuis longtemps, « favorisent la modération des tarifs pratiqués par les professionnels de santé ». Selon Didier Migaud, Président de la Cour, en développant des réseaux de soins, « les assurances privées complémentaires permettent de réduire le risque de reste à charge élevé et le non-recours aux soins »,

ce qui amène à « rendre le secteur plus transparent et concurrentiel, dans un domaine où la formation du prix des actes prothétiques [...] conduit à des niveaux de tarifications qui ne sont pas supportables pour la majorité des patients ». « Ces préconisations vont dans le bon sens », estime le Président de la Mutualité française, dans un courrier annexé au rapport de la Cour. Il précise : « L'objectif des réseaux de soins est de faciliter l'accès des adhérents et assurés aux soins pro-



thétiques, en proposant une aide à l'orientation vers des professionnels de santé référencés sur des critères de qualité, de maillage territorial et de tarifs ».



## Les réseaux de soins font faire des économies aux patients

Selon l'Observatoire citoyen des restes à charge en santé, créé début 2013 par le Collectif inter-associatif sur la santé (Ciss), le magazine 60 Millions de consommateurs et la société Santéclair, les tarifs maîtrisés des professionnels de santé, partenaires des réseaux de soins permettent au patient d'économiser de 10 à 50 % sur ses frais de santé. Dans son rapport de septembre 2016 intitulé

« Les réseaux de soins contiennent, pour une meilleure régulation des dépenses médicales », l'observatoire, qui s'est appuyé sur les statistiques de Santéclair pour évaluer l'impact des réseaux de soins dans « la régulation des prix et le maintien de la qualité », indique par exemple que « les prix ont baissé de 19 % en moyenne sur le dentaire, soit un gain moyen de 343 euros pour un acte ».

Concernant les aides auditives, dont les tarifs s'envolent, la facture moyenne chute de 30 %, soit un gain moyen de 821 euros.

**L'observatoire regrette néanmoins une sous-utilisation des réseaux « par manque d'information » et souligne que le renoncement aux soins concerne toujours 20 % des Français.**



## La Mutualité française crée [placedelasante.fr](http://placedelasante.fr), un site participatif



[placedelasante.fr](http://placedelasante.fr)

décembre dernier, d'un site participatif et citoyen : [placedelasante.fr](http://placedelasante.fr).

**Les Journées de rentrée 2016 de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) se sont tenues les 29 et 30 septembre dernier à Lille.**

Elles ont réuni près de 1 000 participants, dont des « think tanks<sup>(1)</sup> », des politiques et des entrepreneurs de la nouvelle économie. A l'issue de ces journées, le Président Thierry Beudet a annoncé le lancement, le 1<sup>er</sup>

Celui-ci a vocation à recenser toutes les propositions des candidats à la présidentielle en matière de santé et de protection sociale – un sujet trop souvent absent des débats publics, a regretté Thierry Beudet.

**Le Président invite donc tous les adhérents mutualistes à examiner d'un œil critique et à mettre en débat les programmes des politiques, afin de pouvoir ensuite les interpeller. Et pour donner à la santé et à la protection sociale la place qu'elles méritent au sein de la campagne, il promet de mobiliser les acteurs du monde mutualiste afin d'être « au rendez-vous des attentes et des besoins de la population ».**

(1) Think tanks : groupes de réflexion

## Modifications de la clause «**Informatique et Libertés**<sup>(1)</sup>» dans les Règlements mutualistes de la Mutuelle UMC et des mutuelles partenaires

### 1 - Pour la Mutuelle UMC

#### **INFORMATIQUE ET LIBERTÉS**

Les informations concernant le membre participant ou, le cas échéant, les ayants droit sont destinées aux entités du Groupe UMC et à tout tiers autorisé et lui sont nécessaires pour assurer la gestion et le suivi des adhésions. Elles peuvent être utilisées, sauf opposition de leur part, à des fins de sollicitations commerciales. Elles peuvent également faire l'objet de traitements spécifiques et d'informations aux autorités compétentes, dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur notamment relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme **et la lutte contre la fraude**. Leur hébergement est assuré par un hébergeur de données de santé agréé conformément aux dispositions de l'article L. 1111-8 du code de la santé publique. Le membre participant ou, le cas échéant, les ayants droit, peut s'opposer pour des motifs légitimes, à l'hébergement de ses données de santé. [...] La suite de l'article reste inchangée.

### 2 - Pour les Mutuelles partenaires

#### **INFORMATIQUE ET LIBERTÉS**

Les informations concernant le membre participant ou, le cas échéant, les ayants droit sont destinées à la Mutuelle (préciser le nom de la mutuelle partenaire) et sont transmises à la Mutuelle UMC et à tout tiers autorisé et lui sont nécessaires pour assurer la gestion et le suivi des adhésions. Elles peuvent être utilisées, sauf opposition de leur part, à des fins de sollicitations commerciales. Elles peuvent également faire l'objet de traitements spécifiques et d'informations aux autorités compétentes dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme **et la lutte contre la fraude**. Leur hébergement est assuré par un hébergeur de données de santé agréé conformément aux dispositions de l'article L. 1111-8 du code de la santé publique. Le membre participant ou, le cas échéant, les ayants droit, peut s'opposer pour des motifs légitimes, à l'hébergement de ses données de santé.

(1) Les ajouts figurent en rose dans le texte.

## Des mutuelles pour le XXI<sup>ème</sup> siècle...

**Au cours de nos pages d'histoire, nous avons pu comprendre que les racines de la mutualité plongeaient bien au-delà d'un siècle.**

**Le XX<sup>ème</sup> siècle a néanmoins largement contribué à la hisser au premier rang des mouvements sociaux de notre pays.**

La pratique mutualiste s'est imposée comme le modèle de la mise en place d'un système de protection sociale fondé sur la convergence d'efforts de prévoyance obligatoire et volontaire dans un cadre solidaire.

Pour autant, si personne n'ose aujourd'hui ouvertement contester les mérites passés de la Mutualité, les partisans du libéralisme orthodoxe soutiennent toujours que ce rôle historique est désormais épuisé et l'appellent à se transformer maintenant en société d'assurance !

Car, les sociétés d'assurance s'intéressent maintenant à la couverture maladie, au point de vouloir se substituer au régime légal, mais tout cela bien entendu en abandonnant toute référence à l'éthique mutualiste de réponse à une demande sociale élargie et diversifiée : Est-il normal de ne pas proportionner la contribution individuelle au coût du risque ?

Est-il normal de persister dans le principe d'égalité face à la maladie, à la mort ?

Est-il normal de privilégier le principe de solidarité alors que cette valeur n'existe pas en science économique ?

C'est ainsi qu'au début de l'année 2000 a été engagée une tentative de rupture des contrats destinés à assurer une rente à des enfants handicapés après le décès de leurs parents... Tentative heureusement mise en échec par l'opinion publique. Exemple de dommages que peuvent causer l'hégémonie de la rentabilité sur le besoin social !

Heureusement, le mouvement mutualiste a su, au prix parfois de difficiles et courageux combats, préserver (au

moins pour l'essentiel) le champ de la santé, de l'absolutisme, du profit. Force est de constater que la fin du XX<sup>ème</sup> siècle a vu l'édifice, qui a tissé le lien social et garanti la cohésion sociale, être profondément menacé.

Les mutuelles sont menacées car elles évoluent aussi dans un environnement complètement banalisé sur le plan réglementaire et sur le plan prudentiel.

**En 2000, il y avait à peu près 2000 organismes complémentaires. Aujourd'hui, il en reste environ 450.**

Et, au-delà des économies budgétaires imposées par les critères de convergence européens, la réduction de la fonction publique d'État à sa seule fonction régaliennne, donc autoritaire, est sur le fond une opération idéologique ayant pour finalité un éloignement du modèle républicain pour aller assurément vers une société de type anglo-saxonne...



Concrètement, en 2000, il y avait à peu près 2000 organismes complémentaires, aujourd'hui il en reste environ 450. Il était donc indispensable que le mouvement mutualiste réagisse.

Toujours très attachée au maintien des principes fondateurs du système français de protection sociale, la mutualité a consacré son Congrès de

TOULOUSE en 2003 à la recherche de solutions pour protéger et rénover ce système. Elle a proposé 25 mesures en ce sens qui ont largement inspiré la loi du 13 août 2004 portant réforme de l'Assurance maladie (même si cette réforme gouvernementale n'a pas répondu à toutes nos attentes).

Le Congrès de LYON de 2006 a eu pour objectif de faire le point sur l'action menée par le mouvement depuis TOULOUSE et de permettre aux mutuelles de jouer pleinement leur rôle, dans le dispositif de régulation des dépenses de santé, en développant un véritable « parcours de santé mutualiste » (encore d'actualité aujourd'hui avec le service : « **priorité santé mutualiste** »).

Banalisation des mutuelles, fiscalisation croissante des cotisations versées par les adhérents, régulation de l'activité jusqu'à la nature et le niveau des garanties proposées, une actualité réglementaire souvent précipitée, contraignante et peu cohérente avec nos valeurs, un déni constant de réalisme économique de la part des pouvoirs publics... on peut le dire : une décennie pas tendre avec le mouvement mutualiste !

Les Congrès triennaux suivants ont globalement axé leurs travaux sur la nécessité pour l'économie sociale et solidaire (dont les mutuelles) d'éviter le piège de cette banalisation dans lequel veut l'enfermer le modèle économique dominant, articulé sur le marché, la concurrence, les contraintes réglementaires, et faire la démonstration de l'intérêt de la différence et de l'exemplarité.

En 2008/2009, le mouvement mutualiste s'est réformé en profondeur en modernisant ses statuts et en allant vers une différenciation des métiers de chacun des acteurs : mutuelles, fédération, Unions territoriales. Le Congrès de BORDEAUX (2009) se donne pour mission de définir quelles sont les

priorités pour la mutualité. Le thème sera : « innover pour un monde plus solidaire, de nouveaux territoires pour la mutualité ».

Le Congrès de NICE en 2012 mettra l'accent sur la problématique d'accès aux soins et le rôle que peuvent et doivent jouer les mutuelles à ce sujet, et celui de NANTES en 2015 se préoccupera de l'évolution galopante du « reste à charge » et de la nécessité de reconstruire une politique conventionnelle efficiente.

Si les thèmes abordés dans tous ces congrès peuvent parfois paraître éloignés du vécu quotidien des citoyens, ils servent pour beaucoup d'entre eux à sensibiliser l'attention des pouvoirs publics et permettent d'obtenir quelques avancées (pas assez) et bousculer certains comportements

corporatistes et autres convictions conservatrices.

Nos publications et les médias prennent maintenant le relais de l'histoire... ainsi, nous arrivons au terme de notre rubrique, mais non à la fin de l'Histoire du mouvement mutualiste ! Depuis un siècle, il a eu le mérite d'avoir su résister avec opiniâtreté à toutes les tentatives de normalisation assurantielle. Gageons que le combat est loin d'être terminé, mais soyons assurés (et rassurés) que les militants mutualistes d'aujourd'hui sauront défendre comme leurs aînés, ce patrimoine génétique et culturel de la Mutualité.

L'histoire a démontré les capacités d'adaptation du mouvement mutualiste. Elle a aussi clairement marqué

qu'il ne saurait y avoir de place pour la remise en cause ou le sacrifice de ses valeurs !

Laissons le dernier mot au nouveau Président de la FNM, Thierry BEAUDET. Il disait dans son discours de clôture de l'Assemblée générale de juin 2016, à propos du mouvement mutualiste : « **les hommes et les femmes qui l'ont bâti l'ont fait au nom d'idées et de principes nobles : la solidarité, la liberté, la démocratie, la non-lucrativité, disons : le partage en confiance d'une richesse commune pour faire face aux aléas de la vie ou, tout simplement pour élever la personne** ».

**Merci d'avoir suivi cette passionnante histoire et de poursuivre l'aventure.**



ACTU UMC

## INFORMATION : Lutte contre la fraude aux prestations

Dans le cadre de son dispositif de contrôle, la mutuelle alerte ses adhérents sur des tentatives de fraude aux prestations santé opérées par des individus usurpant l'identité des organismes de Sécurité sociale.

Les contrôles mis en œuvre ont permis de détecter des comportements frauduleux ou inhabituels.

**Exemple :** Vous avez pu recevoir sur votre boîte mail des demandes de données à caractère personnel (adresse, pièces d'identité, coordonnées bancaires) via des messageries non officielles.

**Ces messages constituent des tentatives de fraude.**

À cet effet, nous vous invitons à adopter les comportements suivants :

- ne pas répondre à ces messages
- nous signaler toute information pouvant paraître anormale (mails incohérents ou semblant abusifs, lien vers des sites inconnus et non officiels, agissements inhabituels de professionnels de santé, incohérence sur vos relevés de prestations,...), à l'adresse suivante :

[conformite@mutuelle-umc.fr](mailto:conformite@mutuelle-umc.fr)



## 1<sup>er</sup> janvier 2017 : la Mutuelle UMC met fin à l'envoi des relevés de prestations par la poste.

Continuez de recevoir vos relevés de prestations, version dématérialisée, sur votre compte EXTRANET Adhérent (votre espace en ligne personnalisé et sécurisé).

La Mutuelle UMC met fin à l'envoi des relevés de prestations par la poste dans un double objectif : Tout d'abord réduire nos coûts de gestion (environ 200 000 € d'économie estimés en 2016), mais également pour préserver notre environnement. Car la santé, coeur de notre métier est également étroitement liée à la santé de notre environnement et au développement durable.

La nouvelle solution de gestion mise en place au 1<sup>er</sup> juillet 2016 propose **une nouvelle version de l'espace adhérent en ligne, sécurisée et simple**, avec un ensemble de services à votre disposition :

### SÉCURISÉ

parce que cet espace EXTRANET, une fois activé, est accessible uniquement avec votre code d'accès et votre mot de passe.

### SIMPLE

parce qu'il vous permet d'accéder, dès que vous le souhaitez, à un ensemble de services concernant la gestion de votre compte adhérent et celui de vos bénéficiaires.

Le relevé de prestations dématérialisé est plus économique que le relevé papier, en émission comme en réception

### VOTRE EXTRANET : UN ÉVENTAIL DE SERVICES EN LIGNE

#### • Vos remboursements :

→ **Vos relevés de prestations : mise à jour hebdomadaire** au lieu d'un envoi papier trimestriel, possibilité de consultation, téléchargement, archivage et impression.

**Attention : sous réserve que vous ayez activé cette fonctionnalité, voir rappel mode opératoire sur le schéma.**

→ **Vos remboursements, à tout moment** accédez au détail de vos remboursements, par bénéficiaire, au fur et à mesure des paiements effectués.

- **Votre situation d'assuré :** les bénéficiaires du contrat, vos garanties, vos devis et prises en charge, etc.
- **La gestion de votre compte d'abonné à l'EXTRANET :** modification de votre mot de passe, etc.
- **Vos messages :** depuis votre compte EXTRANET, vous pouvez, en un clic, adresser directement vos messages et pièces jointes, à l'équipe de gestion, qui, dès réception, traite vos demandes et vous répond en ligne.
- **Votre rubrique « Documents à télécharger » :** statuts, règlements mutualistes, notices d'information, etc.

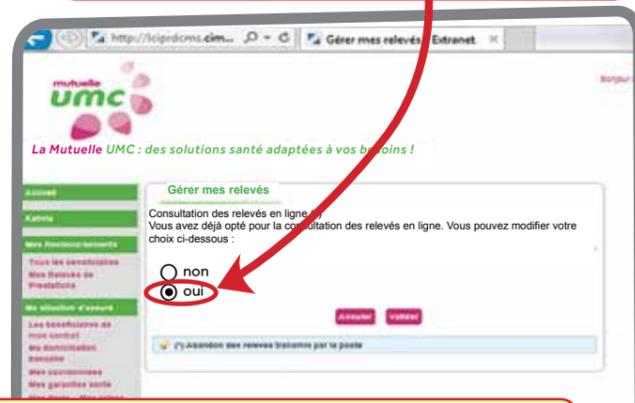
**Outre la possibilité de disposer de vos relevés de prestations dématérialisés, vous pourrez bénéficier de tout cet ensemble de services en ligne.**

Pour continuer à recevoir vos relevés de prestations version dématérialisée, suivez nos indications ci-dessous et activez votre espace EXTRANET :



1 Allez sur votre espace en ligne "[www.mutuelle-umc.fr](http://www.mutuelle-umc.fr)" et cliquez sur "**Accédez à votre espace**". Laissez-vous guider pour activer votre compte pour la 1<sup>ère</sup> fois.

2 Une fois votre compte activé, cliquez sur la rubrique "**Gérer mes relevés**" et cochez  Oui



3 Lorsqu'un relevé de prestations est mis en ligne sur votre EXTRANET, vous recevez un message sur votre boîte mail vous en informant.

**Votre compte EXTRANET : le lien indispensable avec votre mutuelle...**

## UMC ASSISTANCE

Les instances de votre mutuelle ont souhaité revoir la garantie **UMC Assistance** existante afin de vous apporter plus de services et être au plus près de vos attentes. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, si vous bénéficiez déjà de cette garantie, vous pourrez accéder à de nouveaux services répondant à vos besoins de santé.

**Nouveau**

### Le saviez-vous ?

Si vous-même, votre conjoint ou vos enfants êtes hospitalisés ou immobilisés, une aide peut vous être apportée dans votre quotidien

### Services accessibles, même en cas de chirurgie ambulatoire !

#### Que prévoit mon assistance ?

- ✓ Information juridique et conseil social dès la souscription
- ✓ Des services d'aide à domicile et de proximité
- ✓ Du soutien scolaire pour votre enfant malade ou accidenté
- ✓ La prise en charge de votre animal de compagnie...
- ✓ Et encore bien d'autres services dont vous trouverez tout le détail dans la notice d'information jointe à votre exemplaire de l'UMC Mag.

Les garanties **UMC Assistance** n'ont pas vocation à remplacer la solidarité naturelle de la structure familiale ni l'intervention habituelle de personnes telles que les assistantes maternelles et les employés de maison. Elle ne doit pas se substituer aux interventions des services publics, ni aux prestations dues par les organismes sociaux et les employeurs. L'application de ces garanties est appréciée en fonction de la situation personnelle du bénéficiaire.

### Ils ont fait appel à UMC ASSISTANCE...



**Francis 61 ans (Paris)**

« Suite à une chute sur la voie publique j'ai dû être hospitalisé 3 jours pour subir une intervention chirurgicale au genou.

Vivant seul et ne pouvant rester isolé, j'ai sollicité l'assistance qui m'a proposé différentes solutions pour me venir en aide. Ma compagne habitant à Tours, j'ai demandé si la prise en charge d'un transport à son domicile était possible.

**UMC assistance** a validé ce choix et pris en charge mon trajet aller/retour en train entre Paris et Tours. »



**Paulette 75 ans (Le Mans)**

« J'ai découvert les services de **UMC Assistance** quand je me suis enfin décidée à me faire opérer de la hanche.

J'ai composé le **0549769764** car il était difficile pour moi de rentrer seule à mon domicile. **UMC Assistance** m'a proposé une solution d'aide à domicile pour mon ménage et mes courses et cela m'a bien dépanné ! »



**Anne-Sophie 41 ans (Troyes)**

« Fin 2015 et suite à un grave accident, j'ai dû être hospitalisée 4 semaines.

Vivant seule avec mes deux enfants âgés de 7 et 12 ans, **UMC Assistance** m'a accompagnée afin de trouver une solution pour eux.

Leur transport en train a été pris en charge de chez mon frère jusqu'à à Lyon, par un accompagnant. En effet, aucun de mes proches n'était disponible pour les emmener.

J'ai également beaucoup apprécié la mise en place d'un accompagnement scolaire chez mon frère, pour leur éviter de prendre du retard à l'école. »



**Ivan 44 ans (Bordeaux)**

« Je remercie vivement la Mutuelle UMC pour l'aide apportée suite à une intervention en chirurgie ambulatoire.

Une intervention pour un syndrome du canal carpien de ma main droite m'avait immobilisé à la maison pendant 4 semaines et j'étais très gêné pour faire mon ménage.

**UMC Assistance**, par l'aide apportée, m'a offert une solution d'urgence, très utile à mon retour de l'hôpital. »

## La Mutuelle UMC partenaire de la 29<sup>ème</sup> Montée de l'Aubisque

La Montée de l'Aubisque était, pour sa 29<sup>ème</sup> édition, organisée le dimanche 21 août 2016.

Depuis 2011, des salariés de la Mutuelle UMC, (partenaire de la Montée de l'Aubisque) participent à ce grand événement sportif.

Pour ce rendez-vous annuel incontournable pour la mutuelle, les salariés étaient équipés de tee-shirts verts et roses. (aux couleurs de la Mutuelle UMC !), bien visibles

sur ce Challenge d'Ossau, se déroulant ainsi sur un parcours de 18,7 kilomètres, avec 1 207 mètres de dénivelé !

Cette année encore, les équipes ont démontré qu'elles étaient capables de relever un tel défi.

La Mutuelle UMC confirme ainsi son engagement dans la valorisation et la promotion de la santé en soutenant activement cette épreuve sportive éco-responsable.



Les coureurs de la Mutuelle UMC



## La Mutuelle UMC présente aux Journées du Courtage

Les Journées du courtage ont ouvert leurs portes les mardi 20 et mercredi 21 septembre 2016, au Palais des Congrès de Paris.

Plus de 10 000 assureurs, mutualistes, courtiers grossistes et leurs distributeurs courtiers, agents généraux étaient attendus.

Ces deux jours ont donné l'occasion à la Mutuelle UMC de rencontrer les acteurs du courtage et de l'assurance, de présenter ses offres produits et services en Santé (contrats collectifs et individuels) ainsi qu'en Prévoyance. La Mutuelle UMC a développé des gammes spécifiques pour répondre aux besoins des courtiers pour le marché des particuliers, des entreprises et des TNS (Travailleurs Non Salariés).



Le stand Mutuelle UMC aux « Journées du Courtage » au Palais des Congrès de Paris

## Les Salons CE à Paris et Dijon



Les collaborateurs de la Mutuelle UMC

Les 20, 21 et 22 septembre derniers, la Mutuelle UMC était présente sur son stand au Salon CE (Comités d'Entreprises) à Paris, au Parc des Expositions (Porte de Versailles).

Le Salon CE Paris s'est tenu sous le Haut Patronage du Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Celui-ci a proposé des offres variées de fournisseurs, de produits et de services : sorties, voyages, fêtes de Noël, services aux salariés, protection sociale, missions économiques et fonctionnement du CE, etc.

Certains étaient à la recherche d'une mutuelle, d'un conseil ou d'une expertise. C'est pourquoi, forte de son expérience, la Mutuelle UMC était présente afin de proposer ses offres produits en santé et prévoyance, adaptées aux différents besoins des élus de CE et des représentants du personnel. Le 22 septembre, ce fut à travers les allées du Salon France CE au Zénith de Dijon, que la Mutuelle UMC tenait également un stand, afin de proposer ses offres produits aux nombreux comités d'entreprises et représentants du personnel présents.

Au programme de la journée France CE Dijon : l'impact des Lois Rebsamen et Macron et de la Loi de Sécurisation de l'emploi. Mais aussi le point sur les droits et obligations (CHSCT, droit d'alerte, comptes du CE...). Participer aux Salons CE pour la Mutuelle UMC, c'est créer une véritable relation humaine avec ceux qui deviendront nos futurs partenaires.

### Une qualité reconnue

L'expertise de la Mutuelle UMC en termes de conception de contrats est régulièrement récompensée. L'offre Varial Santé Particuliers a ainsi obtenu le label d'excellence des Dossiers de l'Épargne en 2015 et 2016 selon 3 critères essentiels pour l'assuré :

- Le rapport prestations / tarifs
- Le rapport accessibilité / qualité de service
- L'assistance.

L'offre produit UMC SANTÉ PRO, à destination des TNS, a elle aussi obtenu en 2016 et pour 2017, le Label d'Excellence des Dossier de l'Épargne.



Le stand de la Mutuelle UMC au Salon CE de Paris, Porte de Versailles

## La Mutuelle UMC obtient le Label d'Excellence 2017 pour son offre TNS - UMC SANTÉ PRO

UMC Santé Pro, notre offre produit dédiée aux Travailleurs Non Salariés concernée par la Loi Madelin a obtenu le **Label d'Excellence 2017 des Dossiers de l'Épargne**.



UMC SANTÉ PRO  
MUTUELLE UMC

Voici les notations accordées par les analystes experts concernant UMC SANTÉ PRO

- 1** - Assistance (3,8 / 5),
- 2** - Accessibilité / Qualité de service (3,8 / 5),
- 3** - Rapport Prestations / Tarifs (3,3 / 5),
- 4** - Gestion du contrat (3,3 / 5)

## La Mutuelle UMC soutient ODYSSEA

La Mutuelle UMC s'est associée pour la première fois, à la quinzième édition de la Course ODYSSEA, le dimanche 2 octobre 2016 au Bois de Vincennes, afin de soutenir l'Association ODYSSEA.

Cette association, fondée il y a 15 ans en faveur de la lutte contre le cancer du sein, connaît chaque année un succès grandissant.



Une partie de l'équipe des coureurs de la Mutuelle UMC

**ODYSSEA 2016** : 15 ans d'existence et 9 villes annoncées inscrites au programme de divers circuits, avec un message fort de prévention par le sport et de sensibilisation à la maladie.

Pour cette édition 2016, des nouveautés de parcours et de lieux étaient prévues avec des objectifs toujours en hausse pour récolter toujours plus de fonds en faveur de la recherche médicale (au profit de l'Institut Gustave Roussy<sup>(1)</sup>).

Les circuits des diverses courses s'inscrivaient dans le calendrier des participants, toujours plus nombreux à se mobiliser annuellement pour cette cause.

<sup>(1)</sup> L'Institut Gustave Roussy est le 1<sup>er</sup> centre de la lutte contre le cancer en Europe, plus de 3000 professionnels sont mobilisés.

D'autant plus que les projets soutenus se concrétisent et que les avancées scientifiques sont réelles.



L'équipe de la Mutuelle UMC

**Objectif cette année** : réunir 50 000 participants, un symbole pour cette édition anniversaire, avec l'ambition annoncée pour 2016 de pouvoir reverser à la recherche contre le cancer du sein, 550 000 €, un autre chiffre record. La Mutuelle UMC s'est ainsi associée à cet événement-anniversaire en s'engageant aux côtés d'ODYSSEA.

**Une équipe de volontaires de la Mutuelle UMC et d'UMC Social s'est mobilisée en unissant ses valeurs mutualistes avec celles de la santé et du sport. Ce sont, en effet 52 participants aux couleurs de la Mutuelle UMC qui étaient présents.**



## Septième édition des Rendez-vous de la Mutuelle UMC

Le mardi 18 octobre, la Mutuelle UMC a organisé la septième édition des « Rendez-vous de la Mutuelle UMC », destinés à nos correspondants d'entreprise.<sup>(1)</sup>

Ceux-ci ont été conviés à assister à cette journée annuelle, l'objectif étant de proposer un moment d'échanges et d'informations dans le domaine de la Protection sociale.

De nombreux intervenants se sont succédés et ont rythmé la matinée avec des informations riches et variées.

<sup>(1)</sup> Le correspondant d'entreprise est la personne physique choisie au sein de l'entreprise adhérente pour servir de lien entre la mutuelle et les salariés de l'entreprise.

Le Président de la Mutuelle UMC, Jean-Claude FREY a démarré cette matinée avec un discours d'introduction, suivi de Frédéric BERNARD, Directeur général de la Mutuelle UMC, qui est intervenu sur les actualités de la mutuelle. Maître Nicolas TROUSSARD, du Cabinet Exceptio Avocats, a fait un point sur l'actualité de la protection sociale.

Nos correspondants ont pu échanger longuement avec nos intervenants sur des questions techniques ou juridiques.

Monsieur LETOURNEAU,  
Président de la Fondation de l'Avenir



Un de nos partenaires a été mis en avant, la **Fondation de l'Avenir**, avec notamment, l'intervention de son Président, Monsieur LETOURNEAU, accompagné du Professeur POCARD. Cette intervention portait sur les actions de recherches médicales menées par la Fondation.

Ce fut comme chaque année, une journée conviviale, riche en échanges et en découvertes.



## La Mutuelle UMC et la création d'une UGM<sup>(1)</sup> avec KLESIA



Dans le cadre du partenariat UMC-KLESIA, il a été décidé la création d'une UGM (Union de Groupe Mutualiste).

Cette structure, prévue par le Code de la Mutualité a pour but de favoriser les échanges et les liens politiques entre les différentes mutuelles d'un Groupe.

La Mutuelle UMC participera aux côtés d'autres mutuelles du Groupe (FMP, Mutuelle Klesia Saint-Germain, Mutuelle Carcept Prev, MCDef...) à la création d'une UGM représentant environ un million de personnes protégées.

L'UGM a pour objet de faciliter et développer les activités dans l'intérêt de ses membres et a pour objectifs :

- De contribuer au développement du pôle mutualiste au sein du Groupe ;
- D'installer ce pôle mutualiste sur le plan institutionnel ;
- D'organiser la présence mutualiste KLESIA au sein de la FNMF et de l'UNOCAM<sup>(2)</sup> ;
- De dégager des synergies en matière de prévention et d'actions sociales.

L'UGM est composée de membres fondateurs (cités précédemment) et de ses membres adhérents, qui peuvent être des mutuelles, des unions de mutuelles, des institutions de prévoyance, des sociétés d'assurances mutuelles et tout autre organisme autorisé par la loi et les règlements.

L'UGM est régie par des instances : Bureau, Conseil d'administration, Assemblée générale.

<sup>(1)</sup> UGM : Union de Groupe Mutualiste.

<sup>(2)</sup> UNOCAM : Union Nationale des Organismes d'Assurance Maladie Complémentaire.



## Opticiens : nouvelles missions et nouvelles règles de durée des prescriptions médicales

Un décret du 12 octobre 2016 (applicable depuis le 17 octobre 2016) est venu préciser les nouvelles conditions de délivrance, par un opticien-lunetier, de verres correcteurs ou de lentilles de contact correctrices.

Ce décret précise également les règles générales d'exercice de la profession d'opticien-lunetier. La validité des prescriptions médicales de verres correcteurs ou de lentilles correctrices est donc allongée par ce décret.

Les ordonnances pour les verres correcteurs sont donc valables :

- 1 an pour les patients âgés de moins de 16 ans ;
- 5 ans pour les patients âgés de 16 à 42 ans ;
- 3 ans pour les patients âgés de plus de 42 ans.

Concernant les lentilles de contact correctrices, l'opticien-lunetier peut adapter, dans le cadre d'un renouvellement de délivrance et après réalisation d'un examen de la réfraction (et sauf opposition du médecin expressément mentionnée sur l'ordonnance), les corrections optiques des prescriptions médicales datant de moins de :

- 1 an pour les patients âgés de moins de 16 ans ;
- 3 ans pour les patients âgés de plus de 16 ans.

Le décret précise que « le prescripteur peut limiter cette durée par mention expresse sur l'ordonnance, dans certaines situa-

tions médicales ». Situations médicales qui seront précisées ultérieurement par un arrêté.

**La validité des prescriptions médicales de verres correcteurs ou de lentilles correctrices est allongée.**



Autre mesure importante de ce décret : en cas de perte ou de bris des verres correcteurs, lorsque l'urgence est constatée, l'opticien-lunetier peut exceptionnellement délivrer

sans ordonnance médicale, un nouvel équipement, après avoir réalisé un examen réfractif.

**L'opticien-lunetier remet au patient les résultats de l'examen et doit le transmettre au médecin ayant fait la prescription initiale ou au médecin désigné par le patient.**



## Votre mutuelle vous informe !

Votre mutuelle a confié la gestion et l'exploitation de son système d'information au C.I.M.U.T., Centre Informatique des Mutuelles, Union Technique régie par les dispositions du Livre I du Code de la mutualité, dont le siège social est situé :

9 rue Félix Le Dantec  
29000 Quimper

et immatriculée au répertoire Sirène sous le numéro 415 188 903.

À ce titre, le CIMUT assure notamment l'hébergement de vos données de santé. Vous disposez d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

MUTUELLE UMC  
Correspondant Informatique et Libertés  
35 RUE SAINT SABIN  
75534 PARIS CEDEX 11

ou à  
[contact.cil@mutuelle-umc.fr](mailto:contact.cil@mutuelle-umc.fr)

## Information : Votre mutuelle change de système de gestion

La Mutuelle UMC a souhaité se doter d'un nouveau système de gestion afin de vous proposer un meilleur service. La bascule de notre ancien système vers le nouveau a été réalisée le 4 juillet 2016.

Nous avons diagnostiqué un certain nombre d'incidents qui sont à ce jour, résolus. Néanmoins, toutes ces opéra-

tions ont eu pour conséquence de générer des délais de traitements supplémentaires. Nous mettons tout en œuvre et nos équipes sont mobilisées afin de résoudre au plus vite cette situation.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments rencontrés.



## 30<sup>ème</sup> anniversaire du Téléthon

**La Mutuelle UMC et UMC Social ont soutenu pour la troisième année consécutive l'Association française contre les myopathies (l'AFM).**

La Mutuelle UMC et UMC Social se sont mobilisées à travers des actions de sensibilisation et de collectes auprès des salariés, tous bénévoles, mais également auprès du grand public.

Le Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016, le Groupe UMC a tenu un stand sur le marché de Bastille afin de vendre des objets de

la boutique Téléthon, des gâteaux et des tartes réalisés par les salariés ainsi que du miel de Paris. L'ensemble de la vente solidaire était reversé au profit du Téléthon.

Cette première action a été relayée par une marche symbolique et solidaire le mardi 6 décembre 2016, à laquelle certains collaborateurs de la mutuelle ont participé. Ils sont partis de la station de métro Bréguet-Sabin, jusqu'à la Place de la République, pour apporter leur soutien à la recherche médicale, plus particulièrement aux familles des

Présence des collaborateurs de la Mutuelle UMC sur le Marché du Boulevard Richard Lenoir



malades. Ainsi, pour chaque participant à la marche, 10 euros ont été reversés par le Groupe UMC à l'AFM Téléthon. Au moment de la rédaction de cet article, nous n'avons pas encore le montant final rapporté par ces actions, nous ne manquerons pas de vous le communiquer dans le prochain numéro d'UMC Mag et sur notre site internet :

[www.mutuelle-umc.fr](http://www.mutuelle-umc.fr)



## La Mutuelle UMC lance son Prix de l'engagement solidaire

Jean-Claude Frey et Philippe Hédin, aux côtés de Monsieur le Maire du 11<sup>ème</sup> François Vauglin, avec la participation de Monsieur Jean-Pierre Corsia, conseiller d'arrondissement délégué à la vie associative et l'économie sociale, solidaire et circulaire.



Jean-Claude Frey et les lauréats du Prix de l'engagement solidaire

En juin 2016, la Mutuelle UMC a lancé son premier appel à projets, destiné à améliorer la qualité de vie de publics fragilisés, quel que soit leur âge ou la cause de cette fragilité.

Cette année, à l'occasion du mois de l'Économie Sociale et Solidaire, la Mutuelle UMC a souhaité formaliser son engagement en décernant un prix récompensant trois projets. Ces trois projets ont pour objectif de favoriser le lien social et de faciliter l'accès à la culture et l'intégration de nouvelles technologies dans la vie quotidienne des personnes fragilisées.

Le classement du prix de l'engagement solidaire a été dévoilé à la mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris lors de la soirée de remise des prix, le mercredi 23 novembre.

Projets des lauréats :

**Premier prix : ANIM'EN'VIE dans la catégorie « Favoriser le lien social ».**

Cette association propose des ateliers de Médiation Animale à visée éducative, pédagogique ou thérapeutique auprès des établissements spécialisés, les hôpitaux et les associations accompagnant des enfants ou des adultes malades, porteurs de handicaps ou en difficultés d'apprentissage.

Coordonnées : Association Anim'EnVie, La Boursaudière 85710, La Garnache - [www.animenvie.com](http://www.animenvie.com)



Jean-Claude Frey remet le trophée à Camille de Ravinel, Directrice de l'Association ANIM'EN'VIE

**Deuxième prix : PAR HAZ'ART dans la catégorie « Accéder à la culture ».**

L'association a pour objet de diffuser et développer les connaissances dans le domaine des arts du cirque. Cette école de cirque adaptée est reconnue pour son engagement en faveur de la diversité et de la culture pour tous, grâce aux projets artistiques et à une pédagogie propre. Ces projets sont ainsi développés autour du handicap et de la mixité, dans le but de donner accès à la culture à tous ceux qui en sont éloignés pour raisons physiques, psychologiques et sociologiques.

Coordonnées : Association Par Haz'Art 61 rue Saint-Jean 31130 Balma [www.parhazart.org](http://www.parhazart.org)

**Troisième prix : Université Virtuelle du Temps Disponible (UVTD) dans la catégorie « intégrer de nouvelles technologies ».**

L'UVTD propose chaque jour par visioconférence active et en direct, des conférences gratuites, culturelles et conviviales, animées par des professionnels (littérature, histoire de l'art, astronomie, histoire, sciences, cinéma, géographie, cuisine, anglais, égyptologie, sciences, photographie, jeux de mémoire...) destinées aux personnes isolées, aux seniors, aux aidants, aux personnes fragilisées.

Coordonnées : Association UVTD 140 Chemin Granet 13090 Aix en Provence [www.uvtd.fr](http://www.uvtd.fr)

Par ailleurs, la Mutuelle UMC, implantée dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement depuis cinquante ans a souhaité valoriser une initiative locale en lien avec les partenaires du monde associatif local et la mairie.

**Lauréat Prix « Coup de coeur » :**

**Association « La Cloche » pour le Projet « Le Carillon »**

L'objet de l'association est de mettre en place des projets qui réhabilitent l'image des plus démunis. Le réseau « Le Carillon » permet d'améliorer les conditions de vie des personnes à la rue et de recréer du lien social avec leurs concitoyens à travers un réseau de commerçants et d'habitants solidaires. Les commerçants s'engagent au sein du réseau en permettant aux personnes dans le besoin d'accéder à des services de premières nécessités : accéder à une trousse à pharmacie, remplir une gourde, recharger son téléphone, etc.

Coordonnées : Association La Cloche, 8 rue du Général Renault, 75011 Paris [www.lecarillon.org](http://www.lecarillon.org)

**La Mutuelle UMC appartient au monde mutualiste. À ce titre, elle revendique son appartenance au monde de l'Économie Sociale et Solidaire.**

Elle défend les principes de solidarité, de démocratie, de responsabilité et de liberté et s'assure que ses activités de complémentaire santé et de prévoyance s'y conforment.

### L'info en +

L'Économie Sociale et Solidaire en chiffre :

- ▶ 10,5 % de l'emploi français
- ▶ 13,9 % de l'emploi privé
- ▶ 2,37 millions de salariés
- ▶ 221 325 établissements

L'équipe de « marcheurs » de la Mutuelle UMC



**RENDEZ-VOUS  
DANS VOS CENTRES OPTICIENS**



**Nos engagements et garanties pour VOUS**

**Votre satisfaction,  
Notre priorité.**



**TRANSPARENCE**

**ECOUTE**



**RESPECT**

**CONSEIL**



**ACCOMPAGNEMENT**

Les opticiens mutualistes s'engagent pour vous. Des garanties qui facilitent la vie.



**LES OPTICIENS MUTUALISTES  
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.**

**LA MUTUELLE UMC  
VOUS ACCUEILLE  
DANS SES DEUX  
CENTRES OPTIQUES**

**Les Opticiens Mutualistes**  
à Paris Beaumarchais (11<sup>ème</sup>)  
et à Juvisy-sur Orge (91).

68, boulevard Beaumarchais Paris 11<sup>ème</sup>  
Tél. : 01 43 55 63 73

Chemin Vert (Ligne 8)

Horaires d'ouverture : le lundi de 13h00  
à 18h30 et du mardi au samedi de 9h30  
à 19h00.

43, Grande Rue 91260 Juvisy-sur-Orge  
Tél : 01 69 21 13 30

C et D - station Juvisy-sur-Orge

Horaires d'ouverture : du mardi au  
samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à  
19h00.

**Les Opticiens Mutualistes  
sont présents partout  
en France !**

Pour trouver le magasin le plus  
proche de chez vous RDV sur :  
[www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr)